Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 24 (1879)

Heft: 11

Artikel: Revue de la presse militaire étrangère

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-335032

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4º Rapport du jury sur les travaux de concours (colonel Dapples).

5º Propositions ou communications.

A midi et demie, dîner.

La tenue pour l'assemblée générale de Lausanne est la tenue de service avec

casquette.

La réussite complète des reconnaissances précédentes, l'utilité pratique de celle de 1879, permet d'espérer que de nombreux officiers se rendront les 19 et 20 juil-let à l'appel du comité. Les officiers des cantons de Genève et du Valais, les anciens officiers de toutes armes, sont cordialement invités par leurs camarades de la section vaudoise à se joindre à eux et à contribuer par leur présence au succès de ces deux journées.

Le Comité de la Section vaudoise: G. de Guimps, colonel-brigadier, président. — J. Guisan, major d'infanterie, vice-président. — Ed. Secretan, major de carabiniers, vice-président. — F. Pelet, capitaine-adjudant d'infanterie, caissier. — H. Dumur, 1^{er} lieut. de carabiniers, secrétaire.

Sur la demande du Comité de la Société des officiers, le commandant de la Ire division autorise la transmission de la présente circulaire par la voie du service.

Lausanne, le 10 juin 1879.

Ceresole, colonel-divisionnaire.

Revue de la presse militaire étrangère.

Journal des sciences militaires. Livraisons de mai et juin 1879. — Les chemins de fer allemands et les chemins de fer français au point de vue de la centralisation des armées. — Le coton-poudre et la dynamite. — Le combat de Villersexel (9 janvier 1871). — L'armée en France depuis Charles VII jusqu'à la Révolution. — L'ancienne Rome. — Sa grandeur et sa décadence expliquées par les transformations de ses institutions. — L'avancement dans l'armée. — Emploi du feu d'infanterie dans la guerre de siège. — De l'éducation morale du soldat. — La guerre. — Les livres militaires. — Revue bibliographique militaire. — Cartes et plans.

ROYAL EUGINEER INSTITUTE. OCCASIONAL PAPERS. Nº 8. 1879. La distribution géographique des animaux. — Systèmes employés en Inde pour la cartographie. — Note sur les progrès de l'art de l'artillerie. — Tranchéesabris et fortifications de campagne, d'après l'italien. — La bataille de Lorcha, (3 décembre 1877), traduit du français.

Journal of the royal united service institution. La livraison numéro XCIX contient les principaux articles suivants: La manœuvre des canons de gros calibre par des engins mus à la main, par la vapeur et par la force hydraulique. — Les moyens économiques de renflouer les cuirassés coulés en eau profonde. — La lumière électrique. — L'équipement personnel des officiers en service actif. — La Perse et ses ressources militaires. — Les ballons militaires. — En outre quelques articles relatifs à la marine.

RIVISTA MITITARE ITALIANA. Livraisons de mai et juin 1879. — De l'influence de la nature des armes sur la tactique. — Les jugements sur l'aptitude physique au service sanitaire. — L'élevage des chevaux pour l'armée en Italie. — L'armée latine dans les guerres Puniques. — Le rapport du général F. Torre sur le recrutement et les affaires de l'armée royale. — Revue étrangère : la colonie du Cap et la guerre des Zoulous.

GIORNALE D'ARTIGLIERIA E GENIO. Livraison de mai 1879. — Frettes en acier pour les bouches à feu. — Histoire du développement de l'artillerie de côte et de marine en Prusse de 1860 à 1878. — Nouvelles études sur la résistance des cylindres creux et des bouches à feu.

Dans la partie officielle des livraisons 6 et 7 nous citerons : Programme

des examens pour la promotion aux grades de capitaine dans l'artillerie et le génie; contrôle des obus oblongs de 9 centimètres et de 7 centimètres, nouveau modèle de campagne; affûts de casemates pour canons de 16, etc.

CIRCULAIRES ET PIECES OFFICIELLES.

Du Département militaire suisse, 3 juin No 74/25. Le graissage défectueux de la munition d'infanterie nous avait engagé en 1877 à charger une commission spéciale d'examiner la question de savoir si et quelles améliorations on pourrait introduire

dans le mode de procéder au graissage de la munition d'infanterie.

Ensuite d'essais approfondis, la commission avait proposé dans le temps de recouvrir, provisoirement et à titre d'essai, l'ancien graissage d'une couche de laque qui devait empêcher la couche de graisse de se désagréger, lorsque le projectile serait oxidé; la commission se réservait en outre de continuer à étudier cette question.

La munition fabriquée en 1878 a été graissée suivant ce procédé et elle remplit

les conditions voulues.

Dans le courant de l'année 1878, un membre de cette commission est parvenu à produire une munition dont le projectile, pareil à celui de l'ancienne munition Buholzer, est entouré d'une seuille de papier, ensorte que le graissage est complètement séparé du plomb et que celui-ci n'est plus en contact direct avec les parois du canon pendant le tir.

De cette manière, on obtient les résultats suivants:

1. L'oxydation de plomb provoquée par le graissage et préjudiciable au graissage lui-même, ne se produit plus.

2. Le plombage, si préjudiciable aux canons de fusil, est supprimé.

La munition Buholzer s'étant toujours bien comportée, il est permis d'en conclure que la munition des armes se chargeant par la culasse se conserverait intacte pendant plusieurs années de magasinage, lorsque les projectiles seront entourés d'une feuille de papier. D'autres essais ont en outre démontré que la précision obtenue avec cette munition n'est diminuée en rien par un grand nombre de coups, comme cela est le cas à un haut degré avec de la munition non entourée de papier, par

suite du plombage.

Les motifs qui précèdent ont engagé le Conseil fédéral à déclarer comme munition d'ordonnance, celle dont le projectile est entouré d'une feuille de papier et dont l'introduction était proposée définitivement par la commission. Il a en outre décidé de faire transformer à ce système les anciens approvisionnements de munition dont le graissage serait endommagé, si toutefois les tireurs ne demandent pas spécialement à acheter cette munition ou si elle n'est pas destinée aux exercices des troupes. Enfin, en modification de décisions antérieures à teneur desquelles on ne devait se servir que des plus anciens approvisionnements de munitions, on pourra exceptionnellement remettre aux tireurs qui en feront la demande en 1879, de la munition recouverte d'une couche de laque en 1878.

En exécution de ces arrêtés, le Département militaire a chargé le laboratoire fédéral à Thoune de procéder immédiatement à la transformation de la munition. On commencera tout d'abord par les approvisionnements de 1876, s'ils ne sont pas employes pour les besoins de l'instruction cette année et le dépôt des munitions

retirera ensuite successivement les approvisionnements de 1877.

Comme il ne s'agit pas ici de la vente de la munition, mais de son entretien et de sa transformation, le Conseil fédéral a décidé, dans sa séance du 9 mai dernier.

Aucune indemnité ne sera allouée aux cantons pour le paquetage et le camion-

nage de la munition destinée à la transformation.

En portant cette décision à votre connaissance, nous avons l'honneur de vous inviter à faire effectuer aussi rapidement que possible les envois de munition qui seront réclamés par le dépôt fédéral des munitions à Thoune.

Département militaire suisse : Hertenstein.